



L'encadrement du canyon

Encadrement bénévole

Pas besoin de diplôme pour encadrer bénévolement dans un club, c'est au Président du club de s'assurer de la compétence des personnes qui encadrent. La possession d'un brevet fédéral est un gage de compétence.

Les diplômes fédéraux FFME canyon

Diplôme FFME	Compétences
Initiateur canyon	Animer, enseigner et encadrer un groupe d'au maximum 6 personnes en descente de canyons, dans des parcours de cotation inférieure ou égale à 3.3.II.
Moniteur canyon	Animer, enseigner et encadrer un groupe en descente de canyons, dans tous types de parcours.
Instructeur canyon	Former des formateurs capables d'intervenir dans l'organisation et l'encadrement des formations fédérales (initiateur, moniteur)

Encadrement professionnel

Le canyon est une activité à environnement spécifique : seul les diplômes délivrés par le Ministère de la Jeunesse et des sports permettent son encadrement professionnel.

Diplôme	Compétences
BEES 1 ^{er} degré option escalade délivré après le 1/01/97	Enseigner animer encadrer entraîner la pratique dans les canyons à caractéristiques verticales et aquatiques à toutes altitudes Gestion du matériel et des sites de pratiques
BEES 1 ^{er} degré option spéléologie délivré après le 1/01/97	
Attestation de qualification et d'aptitude à l'enseignement du canyon	
Diplôme de guide de Haute montagne délivré après le 1/01/97	
Diplôme d'aspirant guide + stage canyon	
Accompagnateur en moyenne montagne, option moyenne montagne tropicale complété par un certificat de qualification complémentaire "encadrement du canyon en milieu tropical"	Encadrer le canyon contre rémunération exclusivement en milieu tropical.